

COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES ET COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



JOURS DE COLLECTE

LUNDI  Recyclage

LUNDI  Résidus alimentaires

JEUDI  Déchets

Les déchets sont ramassés une seule fois par semaine.

HEURES DE DÉPÔT

RUES RÉSIDENTIELLES

Entre 19 h la veille et 7 h le jour de la collecte.

ARTÈRES COMMERCIALES

Entre 7 h et 10 h le jour de la collecte.

N'OUBLIEZ PAS!

La participation à la collecte des résidus alimentaires est obligatoire (règlement 16-049 de la Ville de Montréal).

ville.montreal.qc.ca/plateau/collectes

Suivez-nous :

 @LePMR  @LePMR  /leplateaumontroyal